

Cadre réservé à l'administration (ne pas compléter)				
P.A.I	R.S	Q.F	PHOTOS	SORTIES

**FICHE D'INSCRIPTION
ANNÉE 2026-2027**

**Accueil, Cantine, Étude,
Centre de Loisirs 3-17 ans**

**Ce document est obligatoire pour toute inscription aux services périscolaires et extrascolaires.
En l'absence de retour d'un dossier complet dans les délais impartis, la mairie ne pourra assurer la prise en charge de l'enfant.**



Nom de l'enfant.....

Prénom..... Fille Garçon

Date de naissance.....

Classe à la rentrée 2026/2027

Parents ou Responsables légaux	
Nom du père / de la mère (de jeune fille le cas échéant)	Nom du père / de la mère (de jeune fille le cas échéant)
Prénom	Prénom
Adresse :	Adresse :
Profession :	Profession :
Tél. Domicile :	Tél. Domicile :
Tél. Travail :	Tél. Travail :
Tél. Mobile :	Tél. Mobile :
Mail :	Mail :
Situation familiale	
<input type="checkbox"/> Mariés	<input type="checkbox"/> Célibataire
<input type="checkbox"/> Pacsés	<input type="checkbox"/> Union libre
	<input type="checkbox"/> Veuf
	<input type="checkbox"/> Divorcés ou Séparés

N°CAF /MSA :

N° Sécurité Sociale :

Renseignements médicaux

MEDECIN TRAITANT :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Téléphone :

- S'il existe une contre-indication relative à un sport particulier, veuillez le préciser:

.....

- L'enfant suit-il actuellement un traitement médical régulier ? OUI NON

Si oui, Quelle(s) pathologie(s) ?

.....

Quel(s) traitement (s)?

.....

ALLERGIES :

Asthme : OUI NON Médicamenteuse : OUI NON

Alimentaire : OUI NON Autres (maquillages...) :

Quel(s) traitement(s).....

En cas d'allergies alimentaires ou de pathologies chroniques, la mise en place d'un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.) est obligatoire.

Les responsables légaux devront fournir un certificat médical, une ordonnance en cours de validité ainsi que les médicaments correspondants, conservés dans leur emballage d'origine et identifiés au nom de l'enfant. En dehors de ce cadre, aucun médicament ne pourra être administré sans prescription médicale.

SUIVI PARAMEDICAL ET MEDICAL

Tout suivi paramédical (orthophonie, orthoptie, psychologie, etc.) doit être porté à la connaissance des responsables des accueils périscolaires fréquentés par l'enfant, notamment en cas de rendez-vous médical.

Ce suivi devra être justifié par un document médical précisant sa nature ainsi que, le cas échéant, les modalités de départ et de retour de l'enfant au sein de la structure. Une liste des personnes autorisées à accompagner l'enfant devra également être communiquée.

Les enfants ne pourront être accueillis en cas de fièvre ou de maladie contagieuse. Aucun médicament ne sera administré sans ordonnance médicale.

Renseignements médicaux (suite)

VACCINATION :

Les vaccinations doivent être à jour. Merci de joindre une copie des justificatifs au dossier.

PORT DE LUNETTES, PROTHESES DIVERSES :

L'enfant porte-t-il des lunettes :

OUI NON

Si oui, précisez les conditions :

L'enfant porte-t-il des prothèses auditives :

OUI NON

Si oui, précisez les conditions :

L'enfant porte-t-il un appareil dentaire :

OUI NON

L'enfant a-t-il des habitudes alimentaires particulières ?

OUI NON

Si oui, lesquelles :

Autre(s) cas :

Clarensac, le/...../.....

Signature des parents ou du représentant légal de l'enfant :

Informations Péricolaires

Garderie Matin	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Garderie Soir	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Etude Surveillée	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Restaurant Scolaire	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Assurances

Responsabilité civile :

- Oui
 Non

Individuelle Accident :

- Oui
 Non

Compagnie d'Assurance :

N° de Police d'Assurance :

Autorisations

Je soussigné(e)

Responsable légal de l'enfant.....

- Autorise mon enfant à sortir de la structure municipale dans le cadre des activités proposées par les services de la mairie (restaurant scolaire, accueil périscolaire, centre de loisirs) :

OUI NON

- Autorise les animateurs de la structure d'accueil à prendre des photos de mon enfant pour l'exploitation interne à l'établissement (book, ateliers,...) ainsi que pour des supports papiers ou numériques (site internet communal, bulletin municipal) :

OUI NON

- Autorise les animateurs de la structure d'accueil à maquiller mon enfant au cours de divers évènements (carnaval, ateliers maquillages,...) :

OUI NON

Déclare exacts tous les renseignements portés sur cette fiche de renseignements.

Je soussigné(e).....
autorise les responsables des différents accueils périscolaires et centre de loisirs à prendre le cas échéant toutes les mesures d'urgence rendues nécessaires par l'état médical de l'enfant.
Les parents (ou responsables légaux) seront immédiatement contactés.

Clarensac, le/...../.....

Signature des parents ou du représentant légal de l'enfant :

Personnes à prévenir ou autorisées à prendre vos enfants

(En cas d'absence des parents ou du représentant légal)

Le responsable de la structure d'accueil pourra demander une pièce d'identité.

PERSONNES A PREVENIR ET/OU AUTORISÉES						
Nom	Prénom	N° Tél. Fixe	N° Portable	Lien de Parenté	Prévenir	Autorisé

Personnes **non autorisées** à venir chercher l'enfant
(avec pièces justificatives ex : jugement...)

Nom	Prénom	Lien de Parenté

Remise du Règlement Intérieur des accueils périscolaires et du centre de loisirs

Je soussigné(e), certifie avoir pris connaissance des règlements intérieurs des accueils périscolaires et du centre de loisirs, annexés au présent dossier, et m'engage à les respecter.

Fait à Clarensac, le / /

Signature des parents ou du représentant légal de l'enfant :

DOCUMENTS OBLIGATOIRES

À joindre à la fiche d'inscription

- Photocopie du certificat de vaccination à jour (carnet de santé)
- Photo d'identité (nom de l'enfant inscrit au dos)
- Attestation d'assurance responsabilité civile et assurance individuelle/extrascolaire
- Photocopie de l'attestation de paiement récente de la CAF ou de la MSA
- Photocopie de l'attestation de quotient familial CAF (pour bénéficier des tarifs dégressifs)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (électricité, eau, gaz, avis d'imposition)
- Photocopie de la carte d'identité des parents
- Livret de famille
- Fiche de renseignements complétée
- Charte de bonne conduite de l'enfant

Pour les parents séparés ou divorcés :

- Copie du jugement du tribunal relatif à la garde et à l'autorité parentale

ou si pas encore de jugement

- Attestation sur l'honneur précisant les modalités de garde, **signée par les deux parents**